



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Réponse du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité à la question parlementaire n°1641 du 9 décembre 2024 des honorables députés Messieurs Mars Di Bartolomeo et Georges Engel concernant « Recyclage des installations photovoltaïques »

Comme ces installations contiennent une grande partie de matériaux recyclables, nous aimerions savoir de Monsieur le Ministre comment les panneaux solaires sont recyclés ?

Comme il n'y a eu, jusqu'à présent, que très peu de panneaux photovoltaïques qui sont devenus des déchets, il n'y a pas d'informations disponibles sur les procédés de recyclage utilisés.

De manière générale, on peut cependant considérer que tous les panneaux photovoltaïques sont recyclables. En effet, il existe des procédures sans risques destinées au recyclage de matières contenues dans les panneaux à base de silicium, ainsi que dans les panneaux à couches minces contenant du cadmium.

Le traitement des panneaux photovoltaïques est réglementé par la directive européenne 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques, qui a été transposée en droit national par la loi du 9 juin 2022 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Cette loi fixe une obligation d'atteinte d'un taux de recyclage et de préparation à la réutilisation de 80%.

Quelle est la quantité de panneaux collectés actuellement ?

Etant donné la durée de longévité des panneaux photovoltaïques et le fait qu'ils sont garantis pendant une voire plusieurs décennies, la majorité des panneaux installés au Luxembourg n'est pas encore arrivée en fin de vie.

Actuellement, les données disponibles sont celles sur les quantités de panneaux mises sur le marché. Pour les producteurs de panneaux photovoltaïques qui sont membres d'ECOTREL, celle-ci se charge du rapportage à l'Administration de l'environnement. Dans son rapport annuel 2023, ECOTREL a rapporté une mise sur le marché de 851,6 tonnes de panneaux photovoltaïques. Elle y signale par ailleurs une quantité de déchets de panneaux collectés égale à zéro.

Quels sont les points de collecte au Luxembourg ?

Les collecteurs sont la plupart du temps les producteurs eux-mêmes, c'est-à-dire les installateurs qui reprennent le cas échéant, des panneaux endommagés ou en fin de vie. Ces acteurs doivent organiser la collecte, le transport et le traitement conformément aux dispositions de la loi relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

La collecte se fait en principe sur chantier et non pas *via* des points de collecte mis en place à cet effet.

Quels sont les recycleurs qui s'occupent de la récupération des matières réutilisables et comment ces matériaux sont-ils réutilisés ?

Comme indiqué au titre de réponse à la première question, il n'y a à ce stade pas d'informations disponibles à ce sujet. La codification utilisée en matière de gestion des déchets, notamment pour les transferts de déchets, ne permet pas de distinguer les panneaux photovoltaïques d'autres types de déchets d'équipement électriques et électroniques qui tombent sous la même catégorie.

Luxembourg, le 16 janvier 2025

(s.) Serge Wilmes

Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité